

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2015

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2015

	Page	
Exposé des motifs	1 à 8	(8 pages)
Comptes de fonctionnement	9 à 15	(7 pages)
Récapitulation par natures	16	recto/verso
Bilan	17 à 18	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	19	recto/verso

*** * * * * Annexes * * * * ***

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux	Annexe - A	page 1 - 3
Groupement forestier du Mollendruz	Annexe - B	page 4
Rapport de la Protection civile	Annexe - C	page 5
SDIS Vallée de Joux	Annexe - D	page 6 - 7
Vallée de Joux Tourisme	Annexe - E	page 8 - 9
Ordures ménagères et déchets Vallée de Joux	Annexe - F	page 10



DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1344 L'Abbaye

Réf. GG/jr - mc

Préavis n° 2/2016

Rapport de gestion et comptes de l'année 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du règlement de Conseil communal du 1^{er} février 2016, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2015.

Vous trouverez également en annexe de ce fascicule les comptes des Ecoles primaires et secondaires de la Vallée de Joux, les comptes du Groupement forestier du Mollendruz, le rapport de la Protection civile régionale, les comptes du SDIS et le rapport de Vallée de Joux Tourisme et une annexe sur le coût des déchets Vallée de Joux.

Pendant l'exercice mentionné, la Municipalité a tenu 45 séances, sans compter les nombreuses séances de délégation, les séances intermunicipalités et celles avec les divers Services de l'Etat de Vaud.

Durant l'année 2015, il a été délivré:

- 9 permis de construire (nouvelle constr.)
- 9 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 4 permis de fouille
- 11 permis de construire avec dispenses d'enquête publique

Les comptes de fonctionnement 2015 se présentent comme suit :

Aux charges	frs	6'892'612.44
Aux revenus	frs	<u>6'848'387.38</u>
Excédent de dépenses	frs	<u>44'225.06</u>

Le budget 2015 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	7'105'280.00
Aux revenus	frs	<u>7'071'398.00</u>
Excédent de dépenses	frs	<u>33'882.00</u>

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	218'319.50	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	986'740.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	365'000.00	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	241'300.00	---
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	---
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	350.00	---
265 actions	de frs	100.--	Téléski du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	---
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	---
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	5.00	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	---
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	---
Total dossier BCV				1'811'714.50	419'194.00

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	6'650.00	2'310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				6'650.00	2'310.00

Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N° 745 à 749	pas de cours	---
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	100.00	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur n° 173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N° 36 à 40	pas de cours	---
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N° 634 à 638	pas de cours	---
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			48'800.00	---
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	53'480.00	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	10'000.00	---
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N° 2000.04 à 2000.08	pas de cours	---
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	---
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers –Les Bioux	pas de cours	---
5000.-	certificat de participation au capital Sodefor II			pas de cours	---
Total				112'380.00	103.00

Titres non présentés

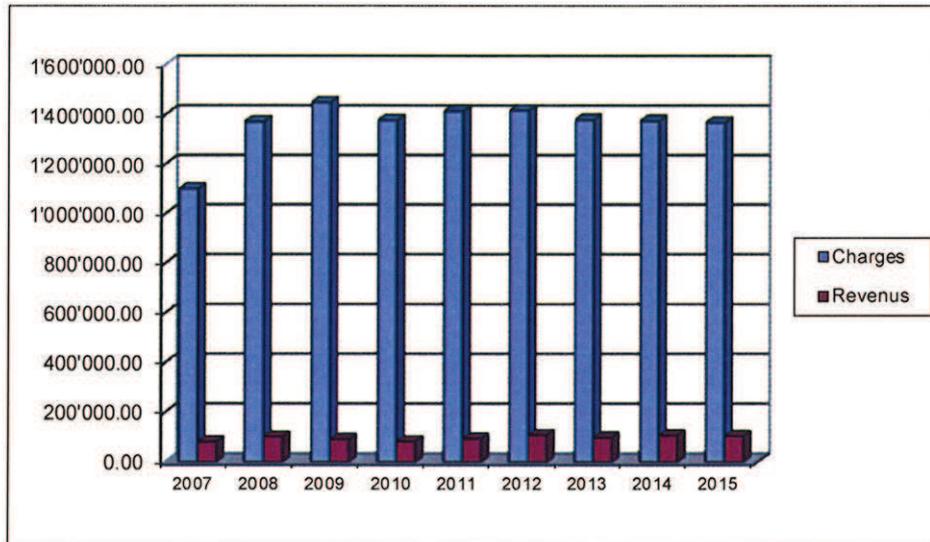
2100.- parts			Tennis Club du Lac Brenet	pas de cours	1.00
--------------	--	--	---------------------------	--------------	------

Total Général				1'930'844.50	421'608.00
----------------------	--	--	--	---------------------	-------------------

ADMINISTRATION



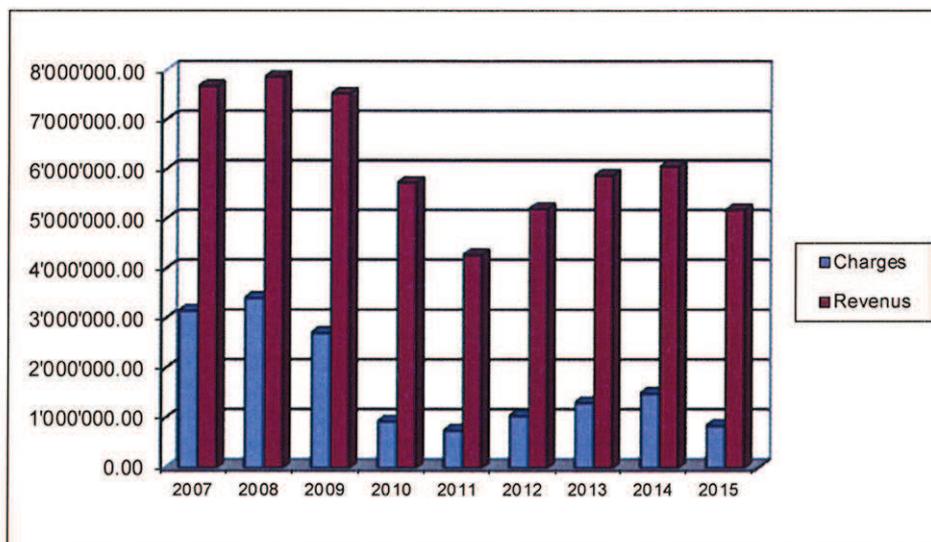
Année	Charges	Revenus
2007	1'099'987.95	81'080.35
2008	1'370'576.58	102'342.90
2009	1'448'509.42	91'121.90
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05
2012	1'415'617.24	108'213.55
2013	1'378'326.34	98'184.73
2014	1'373'555.28	107'116.85
2015	1'366'493.77	103'489.20



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2007	3'166'968.96	7'675'894.12
2008	3'422'672.62	7'867'300.86
2009	2'717'397.91	7'526'263.15
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59
2012	1'050'023.33	5'201'910.97
2013	1'314'043.94	5'874'238.71
2014	1'495'373.44	6'056'743.67
2015	847'630.25	5'179'944.38



Administration générale, finances

Les comptes de l'exercice 2015 se présentent de la manière suivante :

a)	Excédent de dépenses avant amortissement et l'évaluation de correction de la participation au fonds de péréquation et à la facture sociale cantonale :	frs.	- 11'407.46
b)	Amortissements :		
	• Obligatoires : (budgété)	frs.	355'890.00
	• Supplémentaires, arrondis « EU » compte 9141.13.01 :	frs.	12'169.00
	• Supplémentaires, « EU (Chenit)» compte 9141.13.01 :	frs.	52'818.20
	• Supplémentaires, arrondis « P.N. » compte 9141.13.02 :	frs.	1'940.40
	Total des amortissements :	frs	422'817.60
c)	Evaluation correction participation fonds de péréquation : (en n/faveur)	frs	245'000.00
d)	Evaluation correction facture sociale cantonale : (en n/faveur)	frs	145'000.00
	Excédent de dépenses après attributions et correction (péréquation):	frs	- 44'225.06

Malgré la baisse importante des recettes d'impôt des personnes morales (compte 210.4011), le résultat de l'exercice 2015 est toutefois « presque » conforme au budget en tenant compte des éléments suivants :

Bonus sur décompte péréquation 2014 et décompte AJOVAL	fr.	94'000.00
Estimation retour s/péréquation 2015	fr.	390'000.00
Coût des intérêts « passif » moins élevés que prévu	fr.	40'000.00
Retrait s/divers Fonds (route – déchets – Risoud)	fr.	62'000.00
Diverses charges moins élevées que prévues (vacations, chapitre forêt, mazout, étude, chapitre école, Pci)	fr.	97'000.00
Diverses charges moins élevées que prévues (AJOVAL et UAPE)	fr.	62'000.00
Diverses charges plus élevées que prévues (Sté culturelles, cimetière et chapitre police)	fr.	-33'000.00
Recettes « globales sur le chapitre impôts » sans les PM	fr.	75'000.00
Recettes personnes morales (PM)	fr.	-798'000.00
Résultat -44'800, soit Budget - 33'800 -11'000 - ci-contre	fr.	-11'000.00

La marge d'autofinancement pour l'année 2015 est d'env. frs 236'000.- (cf. page suivante) différence entre les charges et recettes « épurées » (CFE et RFE). Les ratios financiers MA/EN et MA/RFE sont inférieurs à ceux qui seraient idéaux.

Péréquation et facture sociale par rapport au budget

Une correction d'env. 390'000.00 (245'000.00 et 145'000.00) a été estimée en rapport avec les acomptes payés pour l'année 2015 et ceux qui seront réellement dus, selon les recettes enregistrées.

Pour information ci-dessous l'évolution de la valeur du point d'impôt des années 2011 à 2015.

Valeur du point d'impôt - comptes 2011 : frs 44'415.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2012 : frs 51'143.-

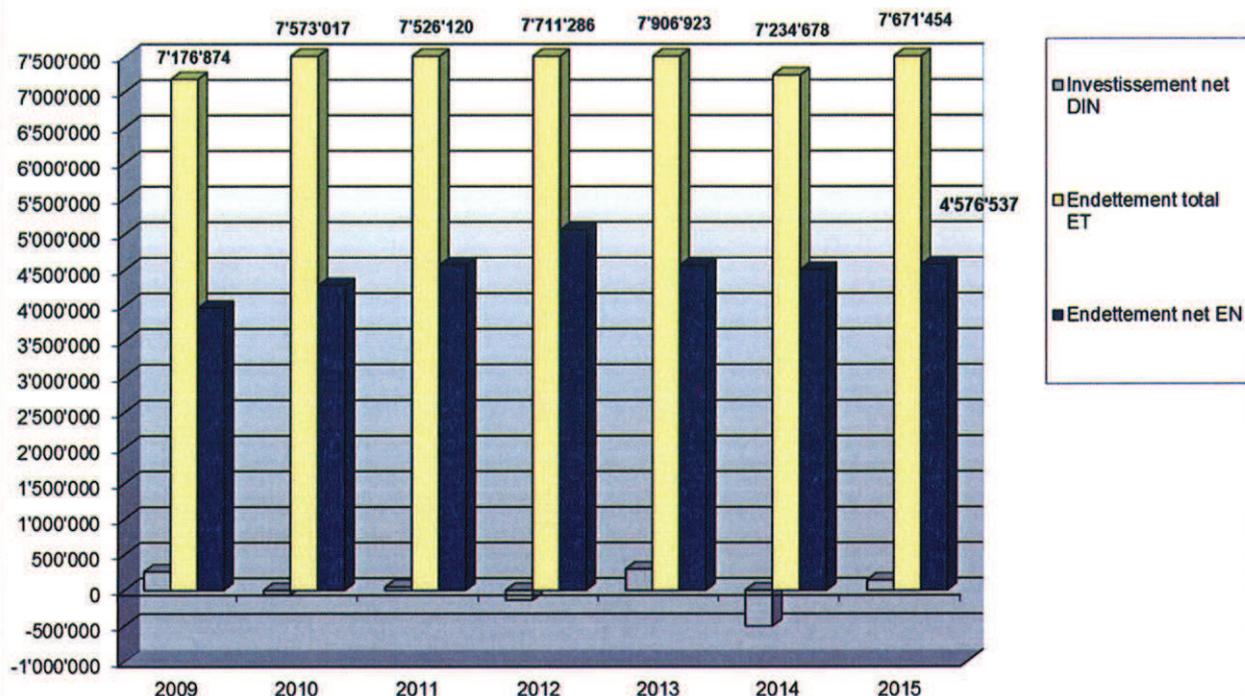
Valeur du point d'impôt - comptes 2013 : frs 55'552.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2014 : frs 60'910.-

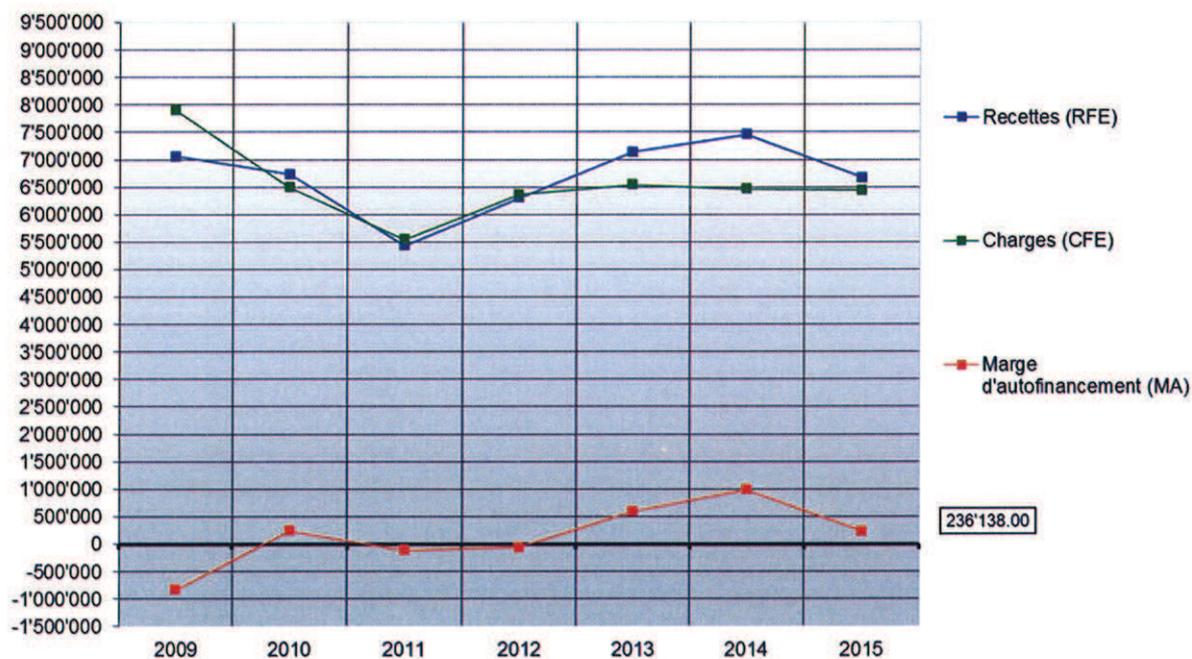
Valeur du point d'impôt - comptes 2015 : frs 49'271.-

Gabriel GAY

Evolution de l'endettement 2009 à 2015



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2009 à 2015



« Quotité de la dette brute » l'échelle d'évaluation est la suivante :

< 50%	Très bon
50% - 100%	Bon
100% - 150%	Moyen
150% - 200%	Mauvais
200% - 300%	Critique
> 300%	Inquiétant

Analyse comptable 2015

L'actif disponible (AD) (compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET) (dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant fr.
2005	1'253	2'441'689	1'949.00
2012	1'332	5'061'703	3'800.07
2013	1'364	4'567'140	3'348.35
2014	1'440	4'504'348	3'128.02
2015	1'425	4'576'536	3'211.60

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (**rapport MA/EN**). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (**MA/RFE**) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN (devrait > 15%)	MA / RFE (devrait > 10%)
2005	4'238'205.00	5'053'600.00	+ 815'395.00	33.39 %	16.13 %
2012	6'360'470.24	6'302'590.07	- 57'880.17	nég. - 1.14 %	nég. - 0.92 %
2013	6'540'108.88	7'134'475.26	+ 594'366.38	13.01 %	8.33 %
2014	6'461'792.18	7'457'747.65	+ 995'955.47	22.11 %	13.35 %
2015	6'432'839.75	6'668'977.38	+ 236'137.63	5.16%	3.54%

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de:

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.

Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'**AD net**. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N° 928 du Bilan)

	2014	2015
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) /. 9123	2'730'329.98	3'094'917.77
Engagements courants (920 + 921 923 + 925)	-1'469'958.13	-1'277'894.33
Actif Disponible net	<u>1'260'371.85</u>	<u>1'817'023.44</u>
Fonds Réserve (928)	-870'296.50	-700'986.50
La différence est supérieure de fr.	390'075.35	1'116'036.94

2. Contrôler que le niveau des emprunts ne soit pas supérieur aux investissements.

Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2014	2015
Immobilisations (912 + 914 + 915)	6'176'957.45	5'915'610.80
Emprunts (921) + (922)	-5'764'720.00	-6'393'560.00
La différence est supérieure de fr.	412'237.45	-477'949.20

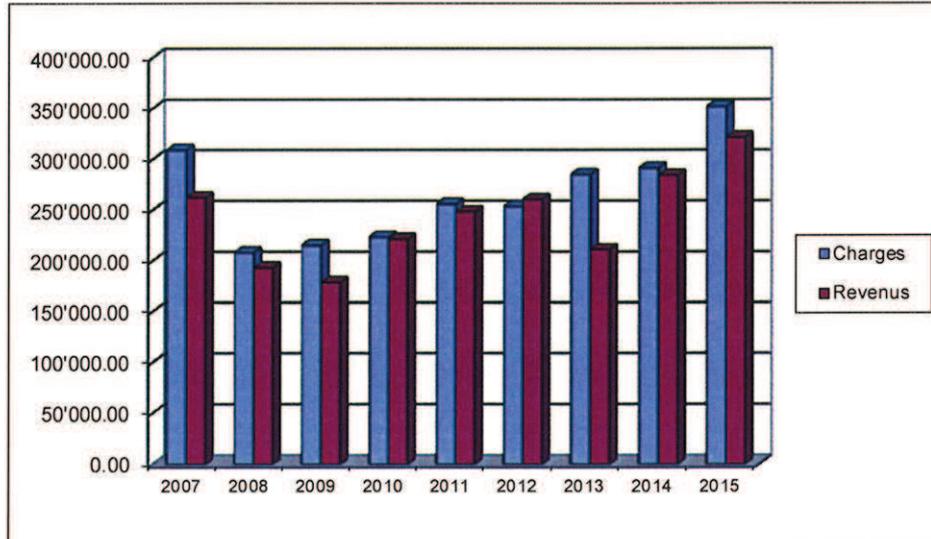
La «Quotité de dette brute»

	2014	2015
Calculé sur les emprunts et fonds (921+922+923) divisé par (RFE) (6'703'560.00) / (6'668'977.38)	81.45 %	100.52%

FORETS



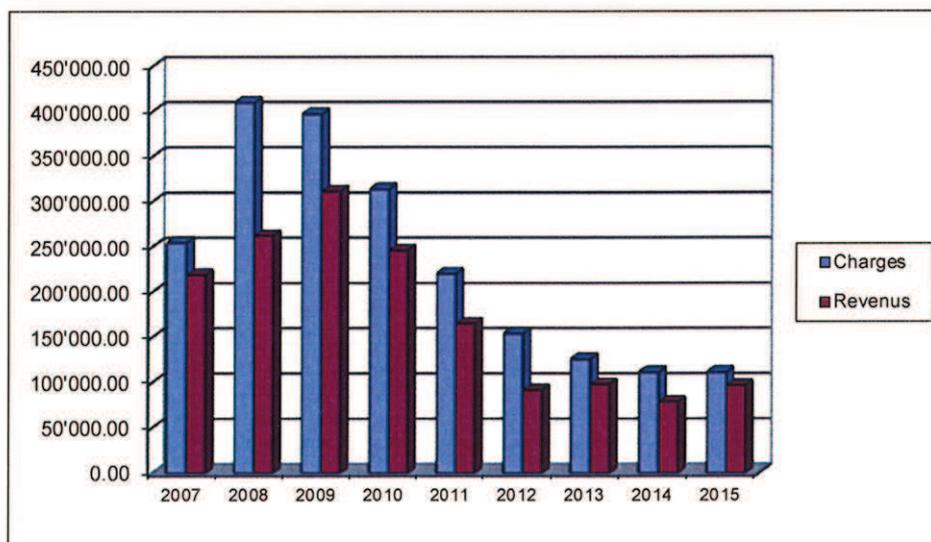
Année	Charges	Revenus
2007	309'267.15	262'375.50
2008	208'089.40	193'299.45
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80
2012	253'636.90	260'511.90
2013	285'044.25	211'085.40
2014	291'298.10	284'296.80
2015	351'843.90	321'696.70



ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2007	254'814.00	218'892.90
2008	409'988.15	262'267.05
2009	396'930.40	311'296.45
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80
2012	154'283.65	91'494.30
2013	125'828.65	97'962.80
2014	111'317.45	78'536.70
2015	111'320.70	96'756.40



Racc. EU "la Prairie" (Bioux), selon le préavis N° 01-2013 (terminé)

Report travaux en 2014	fr.	152'643.35	
------------------------	-----	------------	--

Effectués en 2015

Cotting P.SA	fr.	8'728.70	
Carlin SA	fr.	75'215.15	
Thorens SA (acompte honoraires)	fr.	7'200.00 =>	fr. 243'787.20
Amortissement 2014 (s/fonds réserve)			fr. -50'000.00
Amortissement 2015 (budget)			fr. -25'000.00
Amortissement 2015 (part com. Chenit)			fr. -52'818.20
Amortissement 2015 (suppl.)			fr. -12'169.00

Montant au 31.12.2015	compte 9141.13.01	fr. 103'800.00
------------------------------	--------------------------	-----------------------

Crédit total selon le préavis de fr. 160'000.00

Assainissement passage à niveau, selon le préavis N° 02-2013 (terminé)

Report travaux en 2013 + 2014	fr.	75'047.80	
-------------------------------	-----	-----------	--

Effectués en 2015

CFF - part s/PN (STEP)	fr.	101'892.60 =>	fr. 176'940.40
Amortissement 2015 (budget)			fr. -7'000.00
Amortissement 2015 (suppl.)			fr. -1'940.40

Montant au 31.12.2015	compte 9141.13.02	fr. 168'000.00
------------------------------	--------------------------	-----------------------

Crédit total selon le préavis de fr. 169'938.00

Agrandissement Abri PC, selon le préavis N° 02-2014 (situation des travaux – en cours)

Report travaux en 2014	fr.	36'933.00	
------------------------	-----	-----------	--

Effectués en 2015

Berney Constr. (PC II) acompte	fr.	54'000.00	
Berney Constr. (chambre) acompte	fr.	117'000.00	
Chuard P.	fr.	20'271.80	
Nicod Ing. – (honoraires)	fr.	40'000.00 =>	fr. 268'204.80
Rembr. SSMC acompte			fr. -110'000.00
Retrait Fonds (Abri) acompte			fr. -100'000.00

Montant au 31.12.2015	compte 9141.14.02	fr. 58'204.80
------------------------------	--------------------------	----------------------

Total selon préavis de fr.425'000.- (dont 143'750.- à charge de la commune sur Fonds réserve)

Aménagement Place Prédicant, selon les préavis N° 01 + 04-2014 (situation des travaux – en cours)

Report travaux en 2014	fr.	378'718.00	
------------------------	-----	------------	--

Effectués en 2015

Berney Constr. -	fr.	35'000.00	acompte s/travaux
SEVJ SA	fr.	11'817.00	
Aubert Martin (barrière)	fr.	19'810.00 =>	fr. 445'345.00

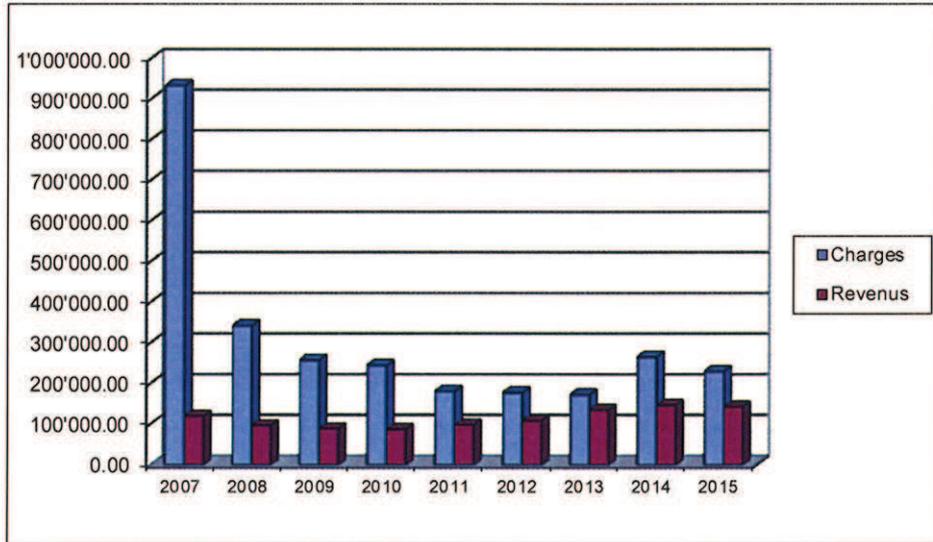
Montant au 31.12.2015	compte 9141.14.04	fr. 445'345.00
------------------------------	--------------------------	-----------------------

Crédit total selon les préavis N° 1 et N°4 soit : de fr.822'000.-

BATIMENTS



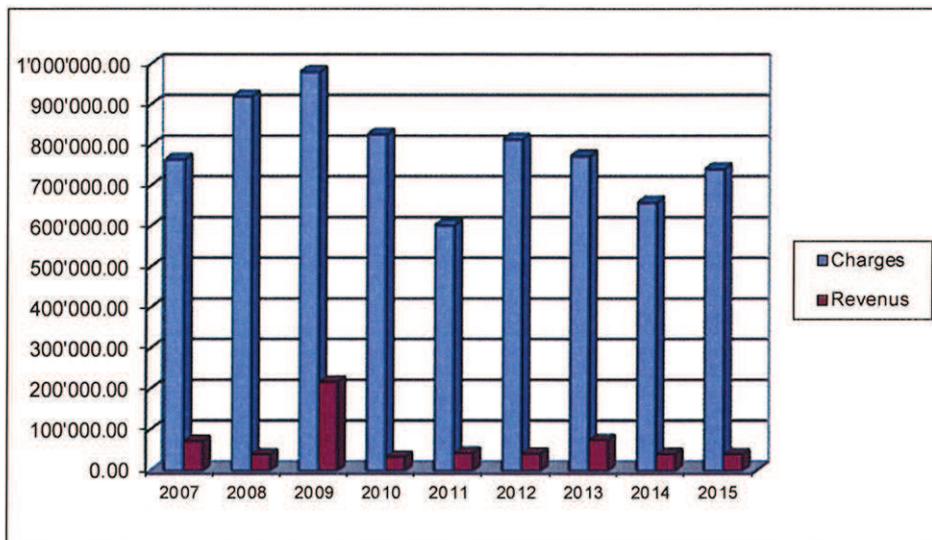
Année	Charges	Revenus
2007	932'924.45	119'812.45
2008	342'144.90	97'351.80
2009	257'511.60	89'254.35
2010	244'472.51	87'197.80
2011	180'375.90	98'383.05
2012	177'260.85	108'409.15
2013	172'366.95	134'801.40
2014	265'352.15	146'954.00
2015	229'715.39	142'459.20



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2007	764'609.80	72'445.75
2008	919'948.55	39'597.40
2009	980'083.85	218'121.15
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90
2012	814'275.60	41'003.72
2013	772'721.35	74'595.42
2014	658'651.15	39'880.83
2015	740'861.90	39'439.15



322 – Forêts

L'augmentation des charges et recettes du chapitre forêt d'env. fr 110'000.00 s'explique par l'augmentation des coupes prévues par le plan de gestion.

Le déficit du chapitre d'env. fr. 30'000.00 confirme une baisse du prix m3 sur le marché européen et des coupes dans des parties de forêt ou le bois est de moindre qualité.

Paul-Claude Rochat

450 – Déchets

En annexe (F) le détail des coûts d'élimination des déchets Vallée de Joux.

Philippe GROBETY

500 – Instruction publique

**Etablissement Primaire et secondaire de la Vallée de Joux
Résumé du rapport d'activité – année civile 2015**

La mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire est désormais achevée et les élèves du degré 11 seront soumis en juin 2016 aux nouvelles conditions de certification. S'agissant des degrés 7 – 11, les difficultés d'organisation en ce qui concerne la répartition des périodes d'enseignement du matin (4) et de l'après-midi (3) ont été surmontées. De ce fait, la pause de 120 minutes de midi a été maintenue.

Le nouvel horaire des transports des CFF entré en vigueur le 13 décembre 2015 n'a pas impacté de manière majeure ceux de la ligne Le Pont-Le Brassus.

L'activité de la médiathèque est en nette augmentation en ce sens que le nombre d'utilisateurs actifs (personne ayant emprunté au moins un document durant l'année) a passé de 515 en 2014 à 665 en 2015. Les utilisateurs actifs communaux, donc hors champ scolaire, ont passé de 81 à 149. La fréquence moyenne mensuelle des visiteurs se situe à 228 personnes durant l'année 2015. 84 animations pédagogiques ont été réalisées pour l'ensemble des classes. Il est réjouissant de constater que la médiathèque joue un rôle croissant dans le cadre des activités culturelles de la Vallée ; on relèvera à ce propos une activité bricolage de Pâques, la participation à l'exposition de Christian Volz, la nuit du conte de novembre, la séance de dédicaces de l'ouvrage de Madame Anne-Lise Vulliod, photographe, ainsi que le concert donné par l'ensemble d'Hortus Amoris.

L'EPS La Vallée comptait à la rentrée d'août 2015, 742 élèves répartis en 31 classes des degrés 1 à 8 primaires y compris une classe de développement et 10 classes secondaires des degrés 9 à 11. Au total, une augmentation de 16 élèves par rapport à la rentrée précédente est constatée.

Il est remarqué, année après année, une hausse du nombre d'élèves porteurs de handicaps liés à des retards de développement ou des problèmes sociaux éducatifs. Ce nombre a passé de 4 élèves en 2009 à 24 à la rentrée d'août et ne cesse d'augmenter. Ces élèves sont intégrés dans les classes ordinaires et bénéficient des apports pédagogiques d'enseignantes spécialisées et/ou d'aides aux enseignantes à divers moments de la journée. On constate, depuis l'année dernière, que le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation se montre plus restrictif en ce qui concerne les allocations de périodes destinées à cette catégorie d'élèves ce qui va à l'encontre d'une véritable politique d'intégration.

Il a également été constaté une hausse des élèves issus de la migration, notamment en ce qui concerne les enfants des requérants d'asile. En décembre 2015, deux groupes d'élèves bénéficiaient de cours intensifs de français.

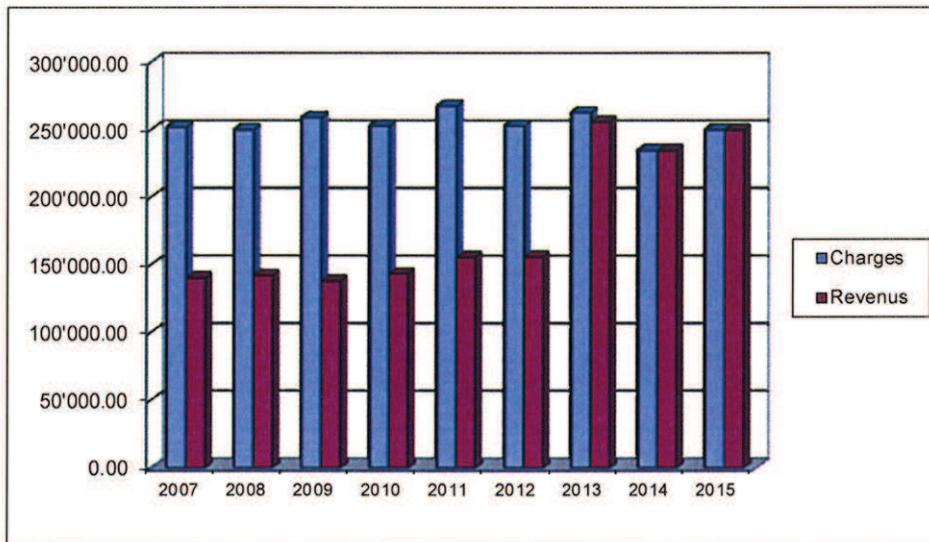
72 élèves ont été libérés de l'obligation scolaire en juillet 2015 et se sont dirigés vers les filières de formation suivantes :

- | | | |
|--------------------|---------------------|------------------------------|
| a) Gymnase : 16 | c) CFC : 24 | e) ETVJ : 11 |
| b) RAC I et II : 7 | d) OPTI – COFOP : 9 | f) Séjours linguistiques : 5 |

DECHETS



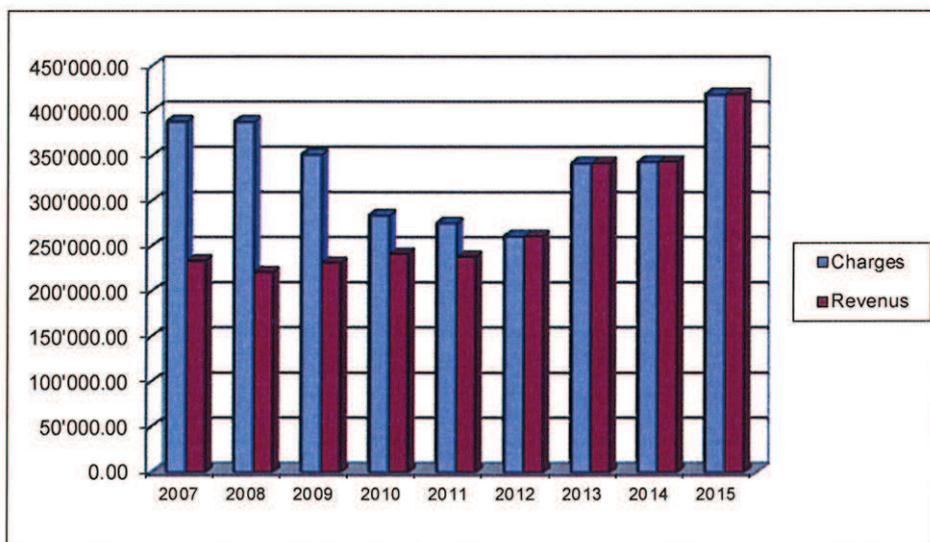
Année	Charges	Revenus
2007	251'882.25	140'316.40
2008	249'851.45	142'105.70
2009	258'860.45	137'866.05
2010	252'717.65	143'368.70
2011	267'425.05	155'538.15
2012	252'627.50	155'884.75
2013	262'580.60	255'655.28
2014	234'596.75	234'588.20
2015	249'684.00	249'586.80



EPURATION



Année	Charges	Revenus
2007	388'492.25	233'887.50
2008	387'909.30	221'253.55
2009	351'750.90	231'784.40
2010	284'307.15	241'468.50
2011	275'778.75	238'324.65
2012	261'099.10	261'098.20
2013	342'117.03	342'114.95
2014	343'618.80	343'618.10
2015	418'392.50	418'370.65



La fréquentation du réfectoire (semaine du 7 au 11 décembre 2015) est la suivante :

Type de menus	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Menu UAPE (enfant à fr. 8.00/adulte à fr.12.00)	40	40	37	40	40
Menu élèves EPS (fr.10.00)	17	20	-	13	17
Assiette du jour (fr.10.00)	19	31	-	14	27
Menu végétarien (fr.12.00)	-	1	-	-	1
Suggestion semaine (fr.14.00)	5	1	-	5	5
Total	81	93	37	72	90

FONDATION IDEA

Résumé du rapport d'activité – année civile 2015

En 2015, la fondation a fêté son 50ème exercice, lors d'une soirée qui a réuni tous les membres ayant participé au Conseil de l'IDEA. La création de cette dernière a eu lieu en 1965 par acte constitutif en présence des personnes suivantes :

- Pour la SIC : M. Henri Berney, président et M. Marcel Giroud, secrétaire
- Pour le Chenit : M. Marius Golay, syndic et M. André Rochat, greffe
- Pour l'Abbaye : M. Charles-Edouard, syndic et M. Pierre Meylan, greffe
- Pour le Lieu ; M. Victor Golay, syndic et M. Samuel Rochat, greffe

Un capital initial de 50'000.- frs est versé par les quatre fondateurs qui s'engagent également à verser une cotisation annuelle basée sur le nombre d'employé pour la SIC et le nombre d'habitants pour les communes. La fondation peut recevoir des dons et des legs, ainsi que des remboursements éventuels. L'IDEA était bien née et a connu d'entrée un succès considérable : 103 inscriptions la première année, 477 après 10 ans, 748 après 20 ans et plus de 1800 jeunes combiers aidés à ce jour. Le Conseil a été présidé par M. Henri Berney de 1965 à 1986, M. Gérald Dubois de 1987 à 1999 et M. Pierre-André Meylan depuis 2000 à ce jour.

Le Conseil de Fondation était constitué comme suit durant l'année 2015 :

M. Pierre-André Meylan	Président	Fondation Paul-Edouard Piguet
M. Alain Bourqui	Vice-président	SIC
M. Christian Vullioud	Secrétaire	Municipalité du Chenit
M. Christophe Bifrare	Membre	Municipalité de l'Abbaye
Mme. Françoise Messer	Membre	Municipalité du Lieu
M. Jean-Philippe Dubois	Membre	SIC
Mme. Monique Aubert	Caissière	

L'aide IDEA comporte deux volets : transports ou logement, qui ne peuvent être cumulés.

Indemnité de logement : D'un montant actuel de 200.- frs / mois (600.- frs par trimestre), cette indemnité est destinée aux jeunes qui doivent prendre un logement hors de la Vallée pour poursuivre leur formation. En 2015, nous avons octroyé au total 332 indemnités trimestrielles qui se répartissent comme suit : apprenties et apprentis totalisent 79 indemnités (-6), alors que les étudiantes et étudiants reçoivent 253 indemnités (+17). Les bénéficiaires inscrits au 31 décembre 2015 sont au nombre de 82 (-11). Depuis son introduction en 1965, l'aide distribuée totalise 3'678'200.- frs.

Indemnité de transport : Introduite en 2006 avec un montant de 200.- / an, puis augmentée en 2007 et 2010, cette prestation est dès lors de 400.- / an. Elle répond à un vrai besoin et a pu aider 150 bénéficiaires durant l'année écoulée. Les bénéficiaires inscrits au 31 décembre 2015 sont au nombre de 118 (+6). Depuis son introduction en 2006, ce sont plus de 939 bénéficiaires, l'aide distribuée totalise 342'500.- frs.

Le compte d'exploitation présente un total des produits de 208'036,96 frs et des charges de 238'404,83 frs, soit un excédent de charges de 30'367,87 frs. La différence de cours sur titres est de + 9'159,36 frs, mais la baisse de l'euro en janvier 2015 a induit une perte de change de - 7'060,09 frs qui annule en grande partie le résultat sur les titres.

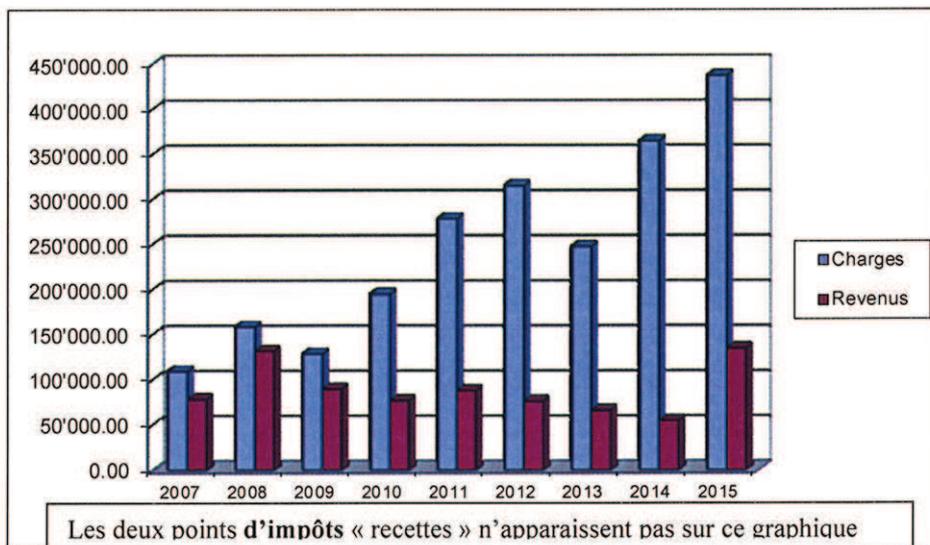
ACTIVITES DE POLICE



Année	Charges	Revenus
2007	109'312.70	78'299.45
2008	158'746.60	131'857.30
2009	128'693.50	89'757.80
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20
2012	315'314.88	76'178.75
2013	247'704.88	66'119.75
2014	364'730.20	54'703.40
2015	437'269.18	134'808.85

* (30'000.-)

*(108'400.-)



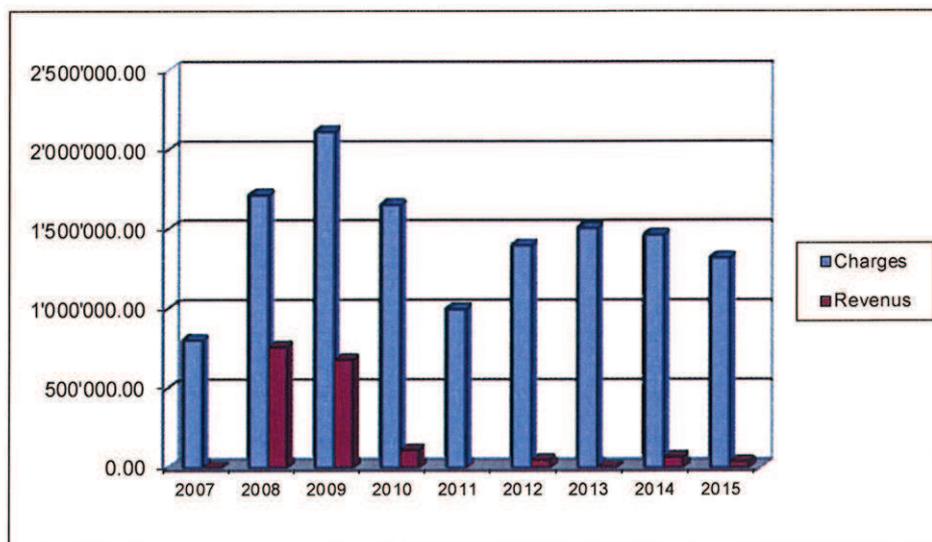
Les deux points d'impôts « recettes » n'apparaissent pas sur ce graphique

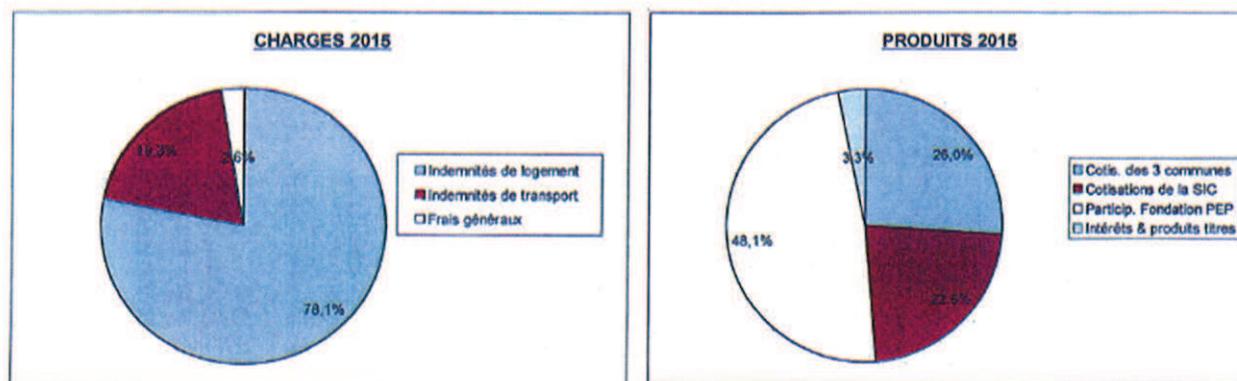
* retrait Fds (abris)

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2007	803'021.65	2'400.00
2008	1'715'834.65	757'141.00
2009	2'114'574.40	677'538.00
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	
2012	1'402'143.65	46'484.78
2013	1'510'124.35	4'780.82
2014	1'466'271.95	65'812.10
2015	1'321'813.60	36'664.60





L'excédent net de charges de l'exercice se monte donc à 28'268,60 frs. Les intérêts et produits des titres rapportent 6'399,36 frs, soit un rendement moyen de 1,85%. La réserve pour fluctuation sur titres est de 75'000.- frs, ce qui correspond au 20,3% de la valeur des titres. Le total du bilan se monte à 489'185,20 frs, en baisse de 21'316,60.- frs.

Pompes funèbres de la Vallée de Joux (PFVJ)

Le total des recettes se sont élevés à CHF 218'995,98 et les dépenses à CHF 200'574,72

Le résultat d'exploitation de CHF 18'421,26 a été utilisé comme suit :

- Répartition intercommunale CHF 10'404.-
- Provision véhicule CHF 10'000.-

Le solde négatif de CHF 1'982,74 a été porté au capital qui s'élève au 31 décembre 2015 à CHF 85'589,98.

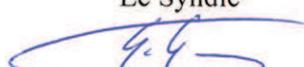
Christophe BIFRARE

Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2015, avec un excédent de dépense fr. **44'225.06**
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

 Gabriel GAY



Le Secrétaire

 Jacky REYMOND

Délégués municipaux: Gabriel Gay, Syndic.
 Paul-Claude RoCHAT, Grobéty Philippe, Bifrare Christophe, Henri Burnier

Commission: Reymond Mathieu, rapporteur
 membres Siegrist Hélène, Berney Luc, Jean-Noël Bifrare, Heidi Grobet
 suppléants Peter Daniel, Cabras Roméo, Jâmes Favre